

Les Amis du Vieux Saint-Germain

Une page d'archive...

page n° 124 du 14 janvier 2026



Le legs Ropital-Anquetin à l'hôpital de Saint-Germain

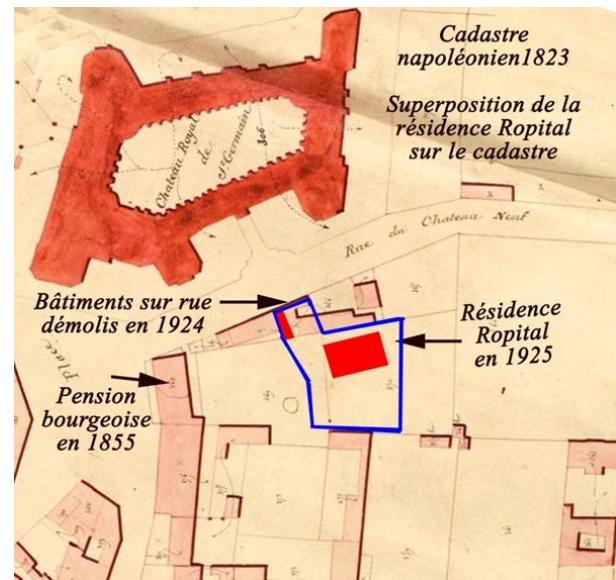
En 1925, il y a tout juste cent ans, un bonnetier retraité de 64 ans, Georges Ropital (1861-1937), décide d'investir dans la construction d'un immeuble de rapport moderne et confortable sur un terrain de 1500 m² situé face au château de Saint-Germain-en-Laye.

Il fait édifier un bâtiment de quatre étages, comprenant huit appartements spacieux, des chambres de service ainsi qu'une loge de gardien dans un style typique des banlieues de l'époque : mélange de pierres meulières, briques apparentes claires et foncées et tuiles rouges. L'ensemble offre un contraste marqué avec l'architecture environnante contribuant à sa forte identité visuelle.

Le terrain sur lequel se situe cette résidence est issu de l'ancien domaine royal de Saint Germain-en-Laye, et correspond au jardin de l'hôtel du Contrôleur des bâtiments du Roi vendu comme bien national en 1796.

La création de la « rue du Château-Neuf » (aujourd'hui rue Thiers) au début du XIX^e siècle permet l'édification de constructions à l'alignement de la voie nouvelle, et en 1877 le vaste jardin autrefois dépendance de la maison du contrôleur est scindé en deux.

En 1922, M. Ropital qui réside au n°1 de la rue Thiers, acquiert la partie est de ce terrain au 4 de la même rue pour y construire un immeuble de rapport dans un contexte où la ville manque cruellement de logements. La superposition de cette construction sur le cadastre napoléonien de 1823 (ci-dessus) montre qu'une partie des bâtiments sur rue est démolie en 1924 pour donner accès à l'immeuble qui sera édifié en 1925.



Immeuble 4, rue Thiers à Saint-Germain en 2025, photo © X. Maugis

Aussitôt achevé l'immeuble est mis en location. Le recensement de 1926¹ montre qu'il est occupé par 10 familles. On y trouve un employé de commerce, un rentier, un ingénieur, des cadres de sociétés parisiennes profitant de la proximité de la gare, une dactylo, un commis-voyageur et un employé de la bonneterie Ropital. Quelques familles logent un domestique.

Georges et Blanche Ropital, née Anquetin, connaissent alors un événement tragique avec le décès prématuré en 1926 de leur fille unique, Germaine âgée de 31 ans. Georges Ropital décède en son domicile le 30 septembre 1937 laissant seule sa veuve qui s'éteint le 31 août 1943.

¹ Recensement de la population de Saint-Germain pour l'année 1926, AD 78, cote 9M 859 18.

Un an avant sa mort, Blanche Ropital, par un testament en date du 29 septembre 1942 modifié par un codicille du 27 mai 1943 prend les dispositions suivantes : « *Ceci est mon testament annulant toutes dispositions antérieures. J'institue pour légataire universel l'Hôpital-Hospice de St-Germain-en-Laye en vue de la création d'un service d'assistance qui portera le nom de Fondation Ropital-Anquetin, mais à charge de l'usufruit leur vie durant et par moitié de Mme Étienne Maudonnet et Mme Pierre Maillard [ses nièces, dont la dernière décède en 1987].* »

Il s'en suit la répartition des meubles meublants faisant l'objet d'un inventaire précis et attribués à divers membres de la famille ou relations, ainsi que des liquidités dont une partie revient à diverses œuvres de Saint-Germain ainsi que l'octroi « *d'une somme de 10 000 frs à la ville du Pecq pour assurer à perpétuité l'entretien du caveau de la famille Ropital.* ».

Blanche Ropital désigne comme exécuteur testamentaire Henri Lamiot qui se charge de l'enregistrement de ces actes conservés aux archives départementales des Yvelines², ainsi que de la gestion des actifs successoraux jusqu'à l'extinction des usufruits de Mmes Maudonnet et Maillard.

Elle précise : « *Je charge la commission administrative de l'hôpital d'assurer la création du service d'assistance que je désire et d'y affecter la totalité des capitaux que je laisserai. Le choix et la création de ce service seront faits sur l'avis de mon exécuteur testamentaire. J'exprime ma préférence pour un service maternité ou à défaut assistance aux vieillards de Saint-Germain-en-Laye.* »

À la mort des usufruitières, les revenus locatifs de l'immeuble du 4, rue Thiers reviennent à l'hôpital jusqu'à ce qu'il décide en 1992, après en avoir récupéré la pleine propriété, de vendre un par un les appartements. Le produit de ces ventes permet de financer, en 1994-1995, la construction d'un EHPAD³, disposant de 64 places sur un terrain au 2, rue Pasteur à Saint-Germain, jouxtant la maison de retraite du Bon Repos dont était déjà propriétaire l'hôpital. Cet établissement baptisé « EHPAD Ropital-Anquetin », perpétue le nom du couple, respectant ainsi l'énoncé du testament de 1942.

En 1997, l'hôpital de Saint-Germain fusionne avec celui de Poissy pour constituer le Centre Hospitalier Intercommunal Poissy-Saint-Germain (CHIPS), et devient de fait bénéficiaire du legs Ropital-Anquetin. Une seconde fusion intervient en 2017 entre les l'EHPAD Ropital-Anquetin de Saint-Germain et Hervieux de Poissy. Quelques années plus tard, fin 2021, le site de la rue Pasteur cesse son activité.

Par une série de décisions du 29 mars 2022⁴, le Conseil de Surveillance du CHIPS confirme l'existence du legs et décide du principe « *de l'affectation d'une partie des sommes issues de la vente de l'EHPAD Fondation Ropital-Anquetin au profit d'un service du CHIPS destiné à accueillir les personnes âgées telle que prévue dans le schéma directeur du CHIPS [...]* » ainsi que « *le principe d'une nouvelle dénomination Fondation Ropital-Anquetin qu'il convient d'attribuer à un service du CHIPS destiné aux personnes âgées ou aux nouveau-nés pour respecter la volonté de la donatrice feu Madame Anquetin veuve Ropital.* ».

Le terrain de la rue Pasteur est cédé par le CHIPS en septembre 2022 pour la construction du Pôle National d'Enseignement Inclusif (PNEI) dont les travaux en cours doivent s'achever courant 2026.

Les copropriétaires de l'immeuble du 4, rue Thiers craignant que ces restructurations successives entraînent une perte de continuité mémorielle ont repris récemment des échanges avec la direction du CHIPS afin que soit réaffirmé le caractère moral du legs Ropital-Anquetin. Le CHIPS a alors accepté de le pérenniser dans le cadre d'un projet de rénovation d'une Unité de Soins Longue Durée « Les Maisonnées » à Poissy prévu en 2026-2027, renouant ainsi avec l'intention philanthropique initiale de la donatrice.

Xavier Maugis

Pour en savoir plus :

Anthony Rigault, « Accueillir et soigner à Saint-Germain-en-Laye, 300 ans d'archives hospitalières, 1670-1970 », Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain, « Santé et salubrité à Saint-Germain-en-Laye », n°59, 2022, p. 14 à 24.

² Acte et recueils officiels de l'Administration, enregistrement, registre des déclarations de successions, AD 78, cote 9Q5 757, janvier-février 1944 p255 / 274, [Enregistrement. Registres de déclarations de successions](#)

³ Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

⁴ Approbations par le conseil de surveillance du CHIPS du 29 mars 2022, Archives du CHI Poissy-St-Germain



Caveau de la famille Ropital au cimetière du Pecq, photo © X.Maugis